Texte de l'hommage de Bernard de Ferreyroles A Bernard Pelet :

« Le mois d'août, en l'an de l'incarnation du seigneur, mil cent soixante trois, qu'il soit porté à la connaissance de tous, ce que moi, Bernard de Ferreyroles, moi Guillaume, et moi Raymond, ses frères, donnons et cédons à toi Bernard Pelet, comte de Melgueil, à ton épouse et à tes enfants, tous les droits que nous devons sur le château appelé Allègre, et sur toutes les dépendances dudit château [...]. A vous tous, nous rendons hommage et vous confirmons les droits reconnus en ta faveur Bernard Pelet. [...]

Et moi, Bernard Pelet, comte de Melgueil, je te donne à toi Bernard, ci-dessus mentionné, et à tes frères et à tes héritiers, en tant que fief, gage de fidélité envers moi, et pour mon service et pour celui de mes successeurs, toutes choses que je possède dans le château appelé Allègre. [...] Ainsi en est-il de cette donation entre Bernard Pelet d'une part et Bernard de Ferreyroles, déjà cité, et ses frères agissant en tant que vassaux comme le doivent faire les héritiers de ces derniers et ceux de Bernard Pelet.

Les témoins de ces dispositions sont : Jean de Caprerie, Guillaume de Barre, Pierre de Barjac, Guillaume de Soucanton, Raymond de Vézénobres dit le Bègue, Bernard de la Tour, Bertrand-Pierre de Saint-Etienne, Arnold de Lussan, et Guillaume son frère, Pierre de Montalet, Pons de Vilaret, Guillaume d'Allègre, Guy d'Allègre, Raymond de Bouquet, Raymond de Boucoiran, Guillaume de Montpierre, Raymond de Saint-Julien Guillaume du Puy, Durand d'Arlendes par qui ses accords ont été transcrits ».

Traduction de F. Michon d'après la transcription latine de J. Rouquette et A. Villemagne, Cartulaire de Maguelone, Tome 1, pp 231-232, registre Af°91 Montpellier, 1912, in Le castrum d'Allègre, un village de chevalier, Sophie Aspord et Jean-Marc de Béthune, 2000